

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 9 (1970-1971)
Heft: 38

Rubrik: Sports

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

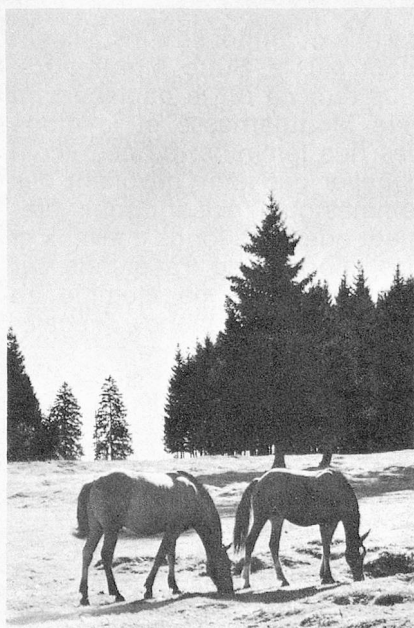
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le cheval, aujourd'hui comme hier, reste le roi des Franches-Montagnes . . .

Photo ONST

dataires et il se retire à Lucerne. Par sa circulaire du 1er février 1873, Berne interdit aux ecclésiastiques toute relation avec l'évêque déchu. Ils n'en tirent aucun compte et, un mois après, 97 prêtres, qui étaient en fonctions le 15 septembre 1873, furent révoqués, tandis que l'immense majorité des catholiques romains restaient attachés à leurs prêtres exilés, considérés presque comme des martyrs. La lutte fut très vive, parfois acharnée. La constitution fédérale de 1874 vint changer la face des choses. L'art. 44 interdisant aux cantons de renvoyer leurs ressortissants du territoire, Berne fut invité à retirer son décret d'exil et les prêtres purent rentrer au pays. Les paroisses reprurent peu à peu possession de leurs biens, après avoir célébré leur culte, encore quelques années, dans des granges ou dans des locaux de fortune.

En 1878 commença la réparation: un décret d'amnistie fut voté, le calme revint peu à peu, mais les luttes politiques, restes du *Kulturkampf*, sont restées très vives, surtout dans le Jura-Nord.

La Constitution de 1893

La constitution bernoise de 1893 consacrait une plus grande union encore des deux parties du canton; l'unification de l'assistance, l'abolition de l'enregistrement dans les districts catholiques, l'élection des magistrats de districts par le peuple, etc. Une nouvelle loi scolaire fut votée en 1894 qui fit faire de grands progrès à l'instruction populaire.

Le XXe siècle

Une des répercussions de la tourmente de 1914 à 1918 fut la constitution d'un mouvement jurassien prônant la séparation du Jura bernois d'avec le canton de Berne et sa transformation en un canton autonome. Berne accorda certains allègements et la lutte cessa complètement quelques années après.

On connaît, dans ses grandes lignes, la décision du Grand Conseil de ne pas confier au conseiller d'Etat, M. Georges Möckli, la direction des Travaux publics, direction a-t-on dit, trop importante pour être confiée à un Jurassien de langue française.

Une assemblée de protestation eut lieu à Delémont, le 20 septembre 1947 et le Mouvement séparatiste fut fondé l'année suivante.

Aujourd'hui, nous nous trouvons devant trois tendances:

1. le Rassemblement jurassien demande la création du canton de Jura;
2. les anti-séparatistes demandent que le Jura demeure dans le giron du canton de Berne, et
3. le Mouvement pour l'unité du Jura, dit la Troisième force, souhaite que, dans le cadre du canton de Berne, le Jura jouisse d'un large statut d'autonomie.

André Rais
Conservateur des
Archives de l'ancien
Evêché de Bâle

Sports

Hockey sur glace:

Notre équipe nationale s'est surpassée lors des championnats du monde de hockey sur glace organisés en Suisse et elle a enlevé le titre du Groupe B devant la Pologne et l'Allemagne de l'Est. Les Chaux-de-Fonniers Rigolet et Turler ont été respectivement sacrés «meilleur gardien» et «meilleur marqueur» (6 buts, 4 «assists») de ce tournoi B. L'équipe helvétique remplacera l'année prochaine celle des Etats-Unis dans le Groupe A.

Football:

A Lucerne, dans un match comptant pour la Coupe d'Europe des Nations, la Suisse a battu Malte par 5 à 0, résultat déjà acquis à la mi-temps.

En championnat suisse de ligue nationale A, les Grasshoppers de Zurich mènent à 5 journées de la fin avec 4 points d'avance sur Bâle qui a lui-même nettement distancé son poursuivant immédiat; Lugano compte en effet 7 points de retard sur l'ex-champion suisse.

En finale de la coupe, Servette de Genève a battu Lugano par 2 à 0. Les demi-finales avaient opposé Lugano à Mendrisiostar et Servette à Lausanne.

Basketball:

Lors de la dernière journée du championnat de ligue nationale A, Stade français a battu Fribourg Olympic par . . . 67-66, ce qui lui a permis de rejoindre son adversaire à la première place du classement. Les deux équipes devront donc disputer des matches d'appui.

Automobilisme:

Après avoir remporté le Grand Prix d'Italie, le coureur suisse Clay Regazzoni a obtenu une excellente troisième place en Afrique du Sud dans une épreuve comptant pour le championnat du monde de formule 1.